

Acheter des pulls universitaires en coton biologique responsable (République Tchèque)



Critères utilisés

Objet du contrat :

Fourniture de pulls en coton biologique, destinés à promouvoir l'Université Masaryk et à soutenir une consommation responsable.

Spécifications techniques :

L'Université Masaryk a précisé que les pulls devaient contenir au moins 80 % de coton biologique, et que la production du coton devait répondre aux conditions suivantes :

- Ne pas contenir de coton génétiquement modifié.
- Conformité aux normes de production respectueuses de l'environnement.
- Utilisation contrôlée de pesticides et d'autres produits agrochimiques pour le contenu en coton qui ne répond pas aux normes biologiques.
- Conformité aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) énumérées à l'annexe X de la directive.

Afin de vérifier que le coton utilisé respectait les normes de production requises, les soumissionnaires devaient fournir une preuve selon l'une des options suivantes :

- Le système de certification Fairtrade, ou
- Un label attestant de la production biologique (comme le Global Organic Textile Standard), ou
- Un autre système de certification avec des exigences comparables.

Critères d'attribution :

Contexte

Masaryk University est située à Brno en République tchèque. C'est la deuxième plus grande université du pays, avec environ 35 000 étudiants et 5 000 employés.

En 2017, Masaryk University a entrepris d'acheter des pulls qui seraient estampillés du nom de l'université et principalement vendus aux étudiants et au personnel dans le magasin de l'université.

Les pulls ont pour objectif de promouvoir l'université et d'accroître sa visibilité. L'université souhaitait donc s'assurer que la qualité et le processus de fabrication des articles correspondaient à ses valeurs institutionnelles.

Les offres ont été évaluées selon les critères et pondérations suivants :

- Prix (45 % du total des points).
- Qualité (40 % du total des points).
Pour évaluer la qualité, les soumissionnaires devaient fournir un échantillon des produits. Ces échantillons étaient ensuite évalués en fonction de leur utilité et de leurs propriétés matérielles (y compris la solidité des couleurs, la flexibilité et l'élasticité, le toucher agréable, la stabilité de la forme, la douceur et l'aspect esthétique global) ainsi que la qualité de la fabrication (y compris la coupe et la symétrie, la qualité globale de la couture et de la production du vêtement, la construction du tissu et la finition de surface). Ces échantillons étaient notés sur une échelle de 0 à 100, avec 100 points disponibles pour les échantillons qui se conformaient de manière maximale ou correspondaient à l'objectif de l'accord-cadre. Ceux qui ne pouvaient pas être évalués se voyaient attribuer zéro point.
- Processus de fabrication (15 % du total des points).

Le processus de fabrication a également été évalué pour déterminer dans quelle mesure les produits offerts répondaient aux exigences d'achat éthique, avec jusqu'à 100 points disponibles pour les soumissionnaires qui prouvaient que tous les critères suivants étaient respectés dans le processus de production :

- Une chaîne d'approvisionnement transparente ;
- Le paiement d'un salaire équitable ;
- Des conditions de travail sûres (conformément aux normes pertinentes) ;
- L'interdiction du travail forcé et du travail des enfants ;
- La conformité avec le temps de travail (les heures supplémentaires ne dépassent pas les limites légalement autorisées) ; et,
- Des contrats de travail valides.

Pour prouver que ces critères étaient respectés, le soumissionnaire pouvait fournir des preuves attestant soit :

- L'adhésion à la Fair Wear Foundation ;
- Des produits importés et distribués par une organisation membre de la World Fair Trade Organization ; ou,
- D'autres certificats ou approbations de sources crédibles.



Impact environnemental

La culture du coton en tant que culture de commodité mondiale a des impacts environnementaux significatifs, principalement dus aux pesticides et aux engrais utilisés dans les systèmes de culture intensive. Le coton utilise 15 % de l'ensemble des pesticides mondiaux, une proportion supérieure à toute autre culture majeure. Les émissions de carbone sont produites lors de la fabrication de pesticides et d'engrais, ce qui menace la santé humaine et écosystémique, et provoque la pollution de l'eau par le rejet de produits chimiques nocifs dans l'environnement (Commission européenne, 2017).

Le coton biologique, tel que défini par le Règlement européen sur la production biologique 834/2007, évite l'utilisation d'engrais industriels et de pesticides, ce qui le rend environnementalement préférable à toute autre forme de culture du coton. Actuellement, le coton biologique représente environ 1,3 % du marché européen (Commission européenne, 2017), mais en le demandant à travers leurs achats publics, les autorités publiques peuvent contribuer à assurer une demande plus certaine, facilitant ainsi aux fournisseurs de répondre à des exigences biologiques plus élevées.



Résultat

L'appel d'offres initial de l'Université Masaryk demandait des pulls fabriqués avec un minimum de 95 % de coton biologique. Cependant, aucune des deux offres reçues ne répondait à cette exigence, et la procédure d'appel d'offres a dû être annulée. Pour comprendre pourquoi cette exigence en matière de coton biologique ne pouvait pas être satisfaite, l'entité contractante a contacté les soumissionnaires et a constaté que bien que ce pourcentage de coton biologique soit réalisable, les fournisseurs n'avaient pas assez de temps pour conclure des contrats avec des fabricants étrangers et préparer leurs offres avant la date limite. En raison de ses propres contraintes de temps, l'université a donc décidé de modifier ses exigences et de publier un nouvel appel d'offres, demandant un minimum de 80 % de coton biologique, toutes les autres exigences restant inchangées. Deux offres ont été soumises - cette fois, les deux respectant les exigences. Comme les deux offres étaient presque identiques en termes de qualité et de processus de fabrication, la décision finale a été déterminée par le prix.

Le prix de l'appel d'offres réussi était de 389 CZK (hors TVA), soit environ 15 euros par pull, ce qui est comparable en prix aux pulls ordinaires qui ne répondent pas aux exigences de production socialement responsable. La valeur du contrat était de 287 600 CZK, soit l'équivalent de 11 000 euros.

L'appel d'offres réussi démontre qu'il est possible d'acheter des pulls fabriqués à partir de fibres de coton biologique pour un prix comparable à celui des pulls ordinaires - qui ne répondent pas aux exigences de production socialement responsables.